

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 10 NOVEMBRE 2023

### Présents :

- **Municipalité** : Mme Messina
- **DDEN** : Mme Hollinger
- **Parents d'élèves** : Mme Rivollier
- **Enseignants** : Mmes André, Bouvier, Réus, Rondelle, Séchaud et M. Balazard

**Excusée** : Mme Joubert, Inspectrice de l'Éducation Nationale

**Début du conseil : 18h00**

**Fin du conseil : 19h10**

### I - PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL

Après un tour de table permettant à chacun de se présenter, Mme André indique le nom des nouveaux parents élus le 13 octobre 2023 :

Mme Carbonne, Mme Andrillat, Mme Fillion, Mme Leuriot, M. Drevon, Mme Palanchon, Mme Lhopital, Mme Odrat, Mme Rosa et Mme Allard (Rivollier). Le taux de participation a été plus élevé que l'année dernière, avec 53.5% de participation contre 42.5% en octobre dernier. Mme Carbonne assurera cette année la présidence de l'association.

Les attributions et compétences du conseil d'école sont ensuite rappelées : le CE est impliqué dans toutes les questions concernant la vie de l'école ; il vote le règlement intérieur à chaque début d'année scolaire ; il est informé sur la composition des classes, les effectifs, l'organisation des rencontres parents-enseignants, les contenus scolaires et les projets menés ; il donne son avis et peut faire des suggestions sur les modalités d'information des familles, l'organisation des services périscolaires, la restauration, l'hygiène, la sécurité des locaux et les transports scolaires, ainsi que l'aménagement du temps scolaire.

### II - BILAN DE RENTRÉE

#### 1) Effectifs et répartitions

24 CP dans la classe de Nathalie Séchaud  
21 CE1 dans la classe de Gaëtane André  
24 CE2 dans la classe de Christine Rondelle  
24 CM1 dans la classe d'Émilie Bouvier  
18 CM2 dans la classe de Brigitte Réus  
19 CM2 dans la classe de Nicolas Balazard

Soit un effectif total de 130 élèves actuellement.

Deux autres enseignantes complètent la constitution de l'équipe :

- Mme Robbe qui prend en charge la classe de Mme André le lundi et un vendredi sur trois,
- Mme Rollet, titulaire remplaçante rattachée à l'école et assurant notamment le complément de Mme Maurice en maternelle (et une partie de son remplacement actuellement).

#### 2) Informations diverses

- Le premier **exercice d'évacuation incendie** a eu lieu le jeudi 28 septembre. Les élèves ont été mis en sécurité sur le City Stade en 2min 56s, ce qui est tout à fait satisfaisant pour un premier exercice.
- Le premier exercice **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité) était initialement prévu le mardi 17 octobre sur le scénario attentat/intrusion. Il a été reporté, conformément aux instructions données par le Ministère de l'Éducation Nationale, suite à l'attaque à caractère terroriste survenue à Arras le vendredi 13 octobre. L'actualité montre malheureusement la pertinence de ces exercices dans le cadre scolaire. L'équipe enseignante sera particulièrement attentive aux interrogations et aux inquiétudes formulées par les enfants lors de la réalisation de l'exercice cette année.

Suite aux événements tragiques du 13 octobre, la Première ministre a également décidé d'élever la posture Vigipirate au niveau « Urgence-Attentat » sur l'ensemble du territoire, ce qui a eu des répercussions directes sur les bâtiments et activités scolaires. Un mail a donc été adressé le lundi 16 octobre à l'ensemble de la communauté éducative pour présenter les mesures de vigilance, de prévention et de protection mises en place pour assurer la sécurité des enfants et des personnels. Les entrées et sorties des élèves sur le temps scolaire ont

notamment été plus strictement encadrées pour limiter les allées et venues dans l'école.

En hommage aux victimes des attentats commis contre l'École, un temps d'échanges et de recueillement a été observé le lundi 16 octobre dans les classes de cycle 3 et un espace de parole offert en fonction des besoins pour les enfants de cycle 2.

● **Budgets** : Pour rappel, les budgets alloués par la commune à l'école pour l'année 2023 sont : une dotation de 37€ pour l'année civile et par enfant pour l'achat du matériel pédagogique, 4€ par enfant pour l'achat du "petit matériel" collectif (soit une enveloppe de 540 euros qui a été utilisée cette année pour l'achat d'une caisse de jeu de construction « Mini Waffle », du matériel d'EPS et des fournitures pour l'entretien des livres de bibliothèque), 150 € pour le fonctionnement de la direction (achats en papeterie), et un budget "transports collectifs" commun avec l'école maternelle (bibliothèque intercommunale, piscine, collège).

Le **Sou des Écoles** a voté cette année une subvention exceptionnelle de 7200 euros pour financer le projet d'envergure qui sera mené par les six classes aux côtés de Freddy Zucchet (descriptif ci-dessous). L'équipe enseignante remercie chaleureusement le Sou des écoles.

● Les **Activités Pédagogiques Complémentaires** se déroulent à partir de 16h30 (jours et horaires propres à chaque classe) et ont ciblé prioritairement en première période les enfants ayant besoin d'une aide particulière dans le domaine de la lecture, conformément aux directives hiérarchiques.

● Madame André tient à remercier les employés communaux pour les **travaux** réalisés pendant les vacances d'été et les vacances d'automne.

● Le **bilan comptable** de l'année scolaire 2022/2023 n'ayant pas été réalisé lors du dernier conseil d'école, la directrice présente le fonctionnement de la coopérative scolaire de l'année dernière. Le compte école a enregistré 5900 euros de recettes (participation des familles en début d'année, dons et vente d'objets) et réalisé 6600 euros de dépenses (charges des activités éducatives, paiement du photographe, cotisation à l'OCCE et frais bancaires). Il y a donc eu plus de dépenses que de recettes mais le solde du compte reste créditeur.

● Cette rentrée scolaire est marquée par la mise en place progressive de l'ENT One : les parents ont reçu une première information pour l'activation de leur compte le 9 octobre et une autre aux vacances d'automne. Ce nouvel espace de communication se met progressivement en place. Les petits dysfonctionnements, inhérents à tout nouvel outil informatique, sont résolus pas à pas.

● L'école élémentaire et l'école maternelle ont été sélectionnées par Madame la Rectrice pour réaliser une **évaluation d'école** (toutes les écoles sont évaluées une fois tous les 5 ans, les écoles de la commune font partie de l'année 2). Cette démarche s'inscrit dans un cadre national porté par le Conseil d'Évaluation de l'École et vise à améliorer la qualité des apprentissages, le parcours scolaire et le bien-être des élèves, mais aussi le fonctionnement de l'école et son environnement partenarial.

Cette évaluation comporte deux phases complémentaires : une auto-évaluation réalisée par l'équipe enseignante puis une évaluation externe. Dans le cadre de la première phase d'auto-évaluation, les différents partenaires (parents, enfants, mairie, personnel non enseignant...) ont été invités à donner leur point de vue sur un certain nombre de domaines en renseignant une enquête en ligne. Les délais étant très contraints (remise du rapport d'auto-évaluation le 23 novembre), l'enquête a été transmise aux familles, à la Mairie, à la DDEN et au personnel non enseignant au tout début des vacances de la Toussaint. Le taux de participation à ces enquêtes a été tout à fait exceptionnel, notamment au niveau des familles, et les données recueillies ont été extrêmement riches :

- Hormis 5 questionnaires présentant un fort mécontentement, les parents expriment massivement leur satisfaction dans tous les domaines (apprentissage, enseignements et suivis, bien-être des élèves, climat scolaire, fonctionnement de l'école, partenariat avec les enseignants).

- Concernant le questionnaire adressé à la Mairie et à la DDEN, les répondants s'estiment très bien informés sur le fonctionnement de l'école et les projets menés, se disent satisfaits de la communication avec la directrice comme avec l'équipe enseignante et pensent répondre favorablement aux besoins des enseignants, des parents et des enfants.

- Pour ce qui est du personnel non enseignant, tous les répondants expriment leur plaisir à travailler dans cette école, appréciant tant le climat scolaire que les conditions matérielles et le partenariat avec les enseignants.

- Pour finir, les enfants ont été amenés à donner leur opinion en choisissant trois mots parmi 30 pour exprimer ce qui leur vient à l'esprit quand ils pensent à l'école.

Le rapport d'auto-évaluation sera finalisé très prochainement et transmis à l'équipe d'évaluateurs externes qui viendra dans l'école au début du mois de décembre.

Mme André interrogera les évaluateurs sur la possibilité de transmettre le rapport d'auto-évaluation aux membres du conseil d'école pour qu'ils puissent en prendre connaissance.

### III – PROJETS ET ACTIONS DE L'ANNÉE

- Le projet "**enfants lecteurs**" est reconduit.

- **Bibliothèque** : L'an dernier, suite à l'augmentation des tarifs des transports, la Mairie avait fait le choix de supprimer une sortie trimestrielle pour chaque classe afin de ne pas trop impacter le budget 2023. En cette rentrée, les prestataires ont pu offrir de meilleures conditions et l'équipe enseignante a, en plus, proposé de regrouper les deux classes de CM2 pour leur sortie en bibliothèque. Ainsi, le coût des transports a pu être minimisé et la Mairie a accepté d'offrir à nouveau trois passages annuels pour chacune des classes. L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour cette décision.

Les interventions des bibliothécaires à l'école auront également lieu une fois par trimestre, comme les années précédentes.

- Depuis 2017, l'Education Nationale a mis en place des **évaluations** standardisées en CP et en CE1 pour offrir des repères au niveau national sur le niveau des élèves. Cette année, des évaluations ont également été initiées à l'entrée du CM1. Certaines écoles ont également dû mettre en place des évaluations à l'entrée de CE2, à titre expérimental. L'école de Moidieu a été choisie pour intégrer l'échantillon 2023 composé de 494 écoles. Ainsi, pour cette rentrée, seuls les élèves de CM2 n'ont pas eu d'évaluations nationales à passer.

- Une **réunion de présentation du collège Georges Brassens** a eu lieu le jeudi 12 octobre à destination des parents de CM2 et de CM1, animée par Mme Millon, nouvelle Principale de l'établissement. Une journée « portes ouvertes » à destination des enfants aura lieu le 18 novembre. La liaison école-collège se poursuivra dans l'année par d'autres actions, comme la journée en immersion dans les classes de sixième et les réunions de concertation entre Mme Réus, M. Balazard et le personnel du collège.

- Le samedi **11 novembre**, les élèves volontaires de CM2 et leurs enseignants se rendront au monument aux Morts de la commune de Moidieu-Détourbe aux côtés des Anciens Combattants et des élus. Arborant chacun un bleuet (symbole des Anciens Combattants), les enfants entonneront l'hymne européen et disposeront au pied du monument aux morts les colombes de la paix qu'ils ont préparées pour l'occasion.

- Les enseignants organiseront cette année une **chorale d'hiver** regroupant les six classes de l'école. La représentation devant les familles aura lieu le vendredi 15 décembre à la salle des fêtes.

- Toutes les classes ont bénéficié, comme il y a deux ans, d'une intervention des bénévoles de l'association « Enfance et partage » les 9 et 10 novembre dans le cadre du programme d'EMC (Education Morale et Civique). Les ateliers proposés avaient pour thématique la connaissance des **droits de l'enfant** et la **prévention de la violence**, ainsi que les conduites à tenir face aux dangers (se respecter, être vigilant, savoir demander de l'aide...). « Enfance et partage » est une association agréée par l'Éducation Nationale qui lutte contre la maltraitance et a une mission de prévention et d'éducation auprès des enfants.

L'équipe enseignante remercie la Mairie d'avoir offert aux bénévoles les repas du restaurant scolaire sur les deux journées d'intervention.

- Le **carnaval**, organisé conjointement par le Sou des écoles et les enseignants, se déroulera le vendredi 8 mars.

- Le projet principal de cette année scolaire est la création d'un **spectacle musical** avec un artiste (Freddy Zucchet) pour tous les élèves de l'école, sur le thème du voyage. Les chants seront appris en classe tout au long de l'année scolaire, puis les enfants bénéficieront de cinq journées complètes d'intervention avec Freddy (29 avril, 23 et 24 mai, 10 et 11 juin). Une équipe artistique et une régie sons et lumières se joindront aux chanteurs pour la représentation finale le 21 juin. Toutes les classes travailleront donc sur le thème du voyage ou du tour du monde au cours de l'année, en proposant de nombreuses activités en lien avec le projet musical : rallye lecture, réalisations en arts plastiques, productions d'écrits, découverte du monde, etc.

Pour initier cette collaboration, les enseignants ont choisi de faire venir Freddy Zucchet le 21 décembre à la salle des fêtes pour offrir un spectacle aux enfants avant les vacances d'hiver. Les classes de maternelle seront conviées. Le Sou des écoles finançant déjà l'intégralité du projet « Ailleurs », les enseignants avaient décidé de financer le spectacle de Noël avec les coopératives des classes mais Mme André avait demandé à la Mairie si une participation financière était possible. La commission scolaire a accepté de financer l'intégralité du spectacle (1 200 euros) en lieu et place des petits cadeaux traditionnellement offerts aux enfants. L'équipe enseignante remercie chaleureusement les élus pour cette décision

- Les six classes de l'école avaient fait la demande d'assister à une pièce au **théâtre** François Ponsard mais les écoles de Vienne étant prioritaires, seules les deux classes de CM2 se sont vues attribuer une représentation. Ainsi, les élèves de Mme Réus et de M. Balazard assisteront le 3 mai à une pièce intitulée « La dernière allumette » de la compagnie Premier acte, qui imagine la rencontre de deux personnages au destin tragique (la petite fille aux allumettes et Gavroche). Cette sortie sera financée par la coopérative scolaire.

- Toutes les classes participeront à nouveau au **Prix Nord Isère** des jeunes lecteurs au cours de cette année scolaire. Les enfants découvriront quatre ouvrages de littérature de jeunesse et voteront au mois de mai pour

leur livre préféré.

● Sur la dernière période de l'année scolaire, les enseignants mèneront un vaste projet sur le thème de **l'environnement**. Dans ce cadre, Mme André a pris contact avec le service compétent de Vienne Condrieu Agglomération pour pouvoir bénéficier d'interventions sur le tri des déchets et le recyclage. Une journée de nettoyage de la nature est également envisagée, ainsi que la visite d'une déchetterie pour certaines classes. Un partenariat a été proposé autour de cette thématique à Valérie Freydier, responsable des services périscolaires. De plus amples informations seront données lors du deuxième conseil d'école.

● Les classes de CP et CE1 devraient bénéficier d'un **cycle natation** sur la piscine d'Eyzin-Pinet en fin d'année scolaire. Les détails de son organisation seront transmis lors d'un prochain conseil d'école.

● La **fête de fin d'année** se déroulera le vendredi 21 juin avec le temps de jeux organisé par le Sou des écoles puis le spectacle des enfants aux côtés de Freddy Zucchet.

## IV - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Mme André présente deux modifications majeures apportées au règlement en vigueur :

- La première concerne les prises photographiques des enfants et découle de la formation suivie par la directrice dans le cadre de la mise en place de l'ENT. Le nouvel article est rédigé ainsi :

*« Lors des événements partagés avec les familles (carnaval, sorties, activités de classes...), les parents ne peuvent prendre des photos/vidéos qu'avec l'autorisation des enseignants et pour une utilisation dans la sphère privée. Le fait de prendre des mineurs en photo étant légalement très encadré, toute diffusion engage la responsabilité des parents, et la mise en ligne sur internet ou les réseaux sociaux est passible de poursuites.*

*Pour information, certains événements sont couverts par la presse (rentrée scolaire, carnaval, jazz à Vienne...); les captations et les diffusions réalisées à ces occasions ne sont pas du ressort de l'équipe enseignante. »*

- La seconde modification découle d'une évolution réglementaire sur la protection des élèves. Le décret du 16 août 2023 indique : *« Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours. »*

Mme André propose le vote au conseil. Le règlement est adopté à l'unanimité.

Cette nouvelle version sera mise en ligne sur le site de la Mairie et un exemplaire papier sera affiché au portail, tout comme le compte-rendu de ce premier conseil d'école. Ces deux documents seront également adressés aux parents par mail via les listes de diffusion de chaque classe ou par le biais de l'ENT.

## V - INFORMATIONS MAIRIE

Mme Messina et Mme André ont élaboré conjointement le planning des élections du nouveau Conseil Municipal d'Enfants, selon les mêmes modalités qu'en 2022 :

- Lundi 20 novembre 2023 : présentation du CME aux enfants au sein de l'école par les membres de la commission scolaire.
- Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 : date limite pour le dépôt des candidatures.
- Du 11 au 22 décembre 2023 : campagne électorale.
- Jeudi 11 janvier 2024 : vote et proclamation des résultats.

Mme Messina précise qu'en raison du manque de disponibilité des plus grands après leur passage au collège, l'organisation du CME sera peut-être revue à l'avenir (raccourcissement de la durée du mandat ou restriction des niveaux de classe ouverts aux candidatures).

## **VI - QUESTIONS DES PARENTS**

➤ Mme Rivollier demande tout d'abord s'il serait envisageable que Mme Rondelle intègre le roulement de présence au portail comme les autres enseignants de l'école, afin que les parents puissent échanger avec elle de vive voix de temps en temps. Mme André répond que la demande des parents a été prise en compte et que Mme Rondelle sera dorénavant au portail le mardi matin.

➤ L'APE remercie les enseignants d'avoir convié les familles pour la rentrée en musique le vendredi 8 septembre. Pouvoir partager ce moment dans l'enceinte de l'école a été grandement apprécié par les parents.

## **VII – INTERVENTION DDEN**

Mme Hollinger exprime le plaisir qu'elle prend à assister aux conseils d'école et à découvrir les projets nombreux et de qualité mis en place par une équipe enseignante motivée, à l'écoute et disponible.

## **VIII - CALENDRIER DES PROCHAINS CONSEILS**

Conseil d'école n°2 : vendredi 22 mars 2024

Conseil d'école n°3 : vendredi 7 juin 2024

**Présidente du Conseil :** Mme André

**Secrétaires de séance :** Mme Réus et M. Balazard